

FORMULAIRE SIMPLIFIÉ - FORET
Étude préliminaire
d'évaluation d'incidences Natura 2000

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de Haute-
Corse
SEFR - Unité Forêt
8 Bd. Benoîte Danesi
20411 BASTIA - cedex 9
☎ : 04 95 32 92 59
☎ : 04 95 32 92 78
✉ : ddtm-sefr-foret@haute-
corse.gouv.fr

DATE RECEPTION :

Coordonnées du porteur de projet

Nom (personne morale ou physique) : **SCEA BIANCAGHJA**
Adresse : **Lieu-dit Monticelli, 20232 Poggio-d'Oletta**
Commune et département : **Poggio-d'Oletta, Haute-Corse**
Téléphone : **06 19 79 05 12** Fax :
Portable :
Email : **benoit.pa.vincenti@gmail.com**

Lieu

Commune : **Poggio-d'Oletta**
Lieu-dit : **Capra Sorda**
Durée et période de réalisation des travaux:
du **01 / 10 / 22** au **01 / 02 / 22**
Cadastre : Section : **B** Parcelle : *

Nature et superficie du projet

- Nature des travaux prévus
et description sommaire, y compris les travaux connexes (ouverture de voies, place de dépôts ...):
1. Travaux de défrichement : Le défrichement d'une surface de 6,0552 ha Les bordures de certaines parcelles ne seront pas défrichées, afin de conserver des haies de biodiversité et une qualité paysagère optimale. Un îlot de biodiversité d'une surface de 0,8 ha sera par ailleurs conservé durablement à proximité immédiate des parcelles défrichées
2. Travaux de plantation : environ 10 000 pieds de vigne et 600 pieds d'oliviers seront plantés à la fin de l'hiver/début du printemps
- Emprise des travaux (linéaire ou surface) : **6,0552 ha**
- D'autres ouvrages ont-ils déjà été réalisés sur le site Natura 2000 par le maître d'ouvrage ?
 oui non
- Budget :
Précisez le coût prévisionnel général du projet :
ou coût approximatif (cocher la case correspondante)
 <5000 € de 5000 € à <20 000 €
 de 20 000 € à <100 000 € <100 000 €
- Coordonnées du maître d'œuvre ou à défaut l'entrepreneur chargé des travaux :
SCEA BIANCAGHJA représentée ici par un de ses co-gérants : Benoît VINCENTI
Tel : **06 19 79 05 12**
Mail : **benoit.pa.vincenti@gmail.com**

QU'EST-CE QU'UN SITE NATURA 2000 ? : il s'agit d'un site d'un intérêt majeur en terme de biodiversité, qui a été identifié au niveau européen pour la valeur des habitats naturels et des espèces végétales et animales qu'il abrite. L'ensemble des sites désignés constitue le réseau NATURA 2000.

MON PROJET EST-IL SUSCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR UN SITE NATURA 2000 ?: notamment lorsqu'une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est dégradé ou détruit à l'échelle du site Natura 2000, ou une espèce d'intérêt communautaire est perturbée ou détruite dans la réalisation de son cycle vital. Le présent formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose. Il fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre l'absence d'incidence ou leur caractère négligeable. Il permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000, ou de démontrer le caractère négligeable de l'incidence.

OU TROUVER L'INFORMATION NATURA 2000 ?

PREFECTURE DE LA HAUTE-CORSE http://www.haute-corse.gouv.fr/natura-2000-a212.html	PORTAIL NATURA 2000 www.natura2000.fr	INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL http://inpn.mnhn.fr
---	---	--

1. LOCALISATION DU PROJET : le projet est-il situé dans un des sites Natura 2000 ?

Oui	Non
-----	------------

(joindre un plan de masse, plan cadastral, une carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet ainsi que des photos en reportant leur numéro sur la carte.)

SITES NATURA 2000				
Projet situé <u>dans</u> le site concerné	Projet situé <u>à proximité</u> du site concerné	n° du site	NOM DU SITE	TYPE*
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> A 2 km (m/km)	FR9402006	Stations à choux insulaires de Barbaggio et Poggio-d'Oletta	ZSC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> A (m/km)			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> A (m/km)			

* ZPS : Zone de Protection Spéciale de Conservation (Oiseaux) ; ZSC : Zone Spéciale de Conservation (Faune/Flore)

2. PROTECTION REGLEMENTAIRE : outre Natura 2000, le projet est situé en :

<input checked="" type="checkbox"/> Site classé	<input type="checkbox"/> Arrêté de Protection de Biotope	<input type="checkbox"/> Site du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
<input type="checkbox"/> Site inscrit	<input type="checkbox"/> Au droit d'un Parc naturel régional	<input type="checkbox"/> ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
<input type="checkbox"/> Réserve naturelle		

3. DÉFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE CONCERNÉE PAR LE PROJET: elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues. La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient d'évaluer les effets du projet sur l'environnement :

<input type="checkbox"/> Bruits	<input type="checkbox"/> Pollutions	<input type="checkbox"/> Mise en suspension de sédiments en milieu aquatique
<input type="checkbox"/> Vibrations	<input type="checkbox"/> Risque de collisions (aériennes)	<input type="checkbox"/> Piétinements
	<input type="checkbox"/> Modifications des caractéristiques du sol et/ou du sous-sol	<input type="checkbox"/> Autres incidences
	<input type="checkbox"/> Dépôts de sédiments	

préciser si le projet générera des interventions ou rejets dans le milieu (eau, air, sol) durant sa phase d'installation, d'exploitation et d'entretien (exemple : captage, traitement chimique, rejets de gaz, d'eau, poussières...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.):

Le projet ne générera aucun rejet de type produits chimiques ou autres polluants dans le milieu.

Les déchets organiques (feuilles, branches, bois) générés du fait du défrichage seront entreposés puis valorisés ultérieurement (notamment en bois de chauffage). La préparation des sols à la plantation (enlèvement des gros blocs de pierre, passage de charrue) pourra éventuellement engendrer des poussières ponctuellement mais cela sera minimisé par le fait que les travaux seront effectués à l'automne/hiver (sols humides). L'application des recommandations du Grand Site concernant la gestion des travaux de défrichage permettra par ailleurs de minimiser l'impact du projet sur la faune locale.

4. RECENSEMENT DES HABITATS NATURELS : le tableau ci-dessous permet d'indiquer votre recensement des habitats naturels présents sur l'occupation ou à proximité.

Nom de l'habitat naturel présents sur la zone du projet	Cocher si habitat communautaire	Code de l'habitat	Commentaires ou N° de renvoi pour compléments d'informations et photos
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		

5. RECENSEMENT DES ESPECES : le tableau ci-dessous permet d'indiquer votre recensement des espèces présentes sur l'occupation ou à proximité.

GROUPES D'ESPECES	Nom des espèces	Commentaires
Amphibiens, reptiles		<ul style="list-style-type: none">• type d'utilisation de la zone par l'espèce : sédentaire, étape migratoire, reproduction, hivernage,• présence sur la zone du projet ou à proximité,...• etc
Crustacés		
Invertébrés / Insectes		
Mammifères		
Oiseaux		
Poissons		
Plantes		

6. CONCLUSION : LE PROJET EST-IL SUSCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE ? *Il est de la responsabilité*

du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet:

Absence d'incidences Présence d'incidences

Exposé sommaire
des raisons justifiant
l'absence ou la présence d'incidences

L'éloignement du projet vis-à-vis du site Natura 2000, ainsi que les soins apportés pour réaliser nos travaux dans les conditions les plus respectueuses possibles de l'environnement, nous permettent d'avancer que notre projet n'aura aucune incidence sur le site Natura 2000.

Je suis informé que :

-Les travaux ne doivent en aucun cas être entrepris avant notification de l'autorisation délivrée par la DDTM

-Des compléments d'information relatives aux évaluations d'incidences pourront éventuellement être demandés (le pétitionnaire dispose d'un délai de deux mois pour présenter ces compléments et à défaut le dossier d'instruction est réputé incomplet)

A (lieu) Poggio-d'Oletta

Signature :

Le 13/09/2022



Cadre réservé à l'administration

Services / Unités	Date d'envoi	Date d'avis	Avis (motivé)

Observations et propositions du service instructeur :